

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Aude

COMMUNE de QUILLAN

Nombre de membres :

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 25

Dont pouvoirs : 4

Votes pour : 21

Votes contre : 4

Abstentions : 0

Date de la convocation : 28/03/2023

Date d'affichage : 12/04/2023

Certifié exécutoire par réception en
Sous-Préfecture de Limoux le:

14 AVR. 2023

L'an **deux mil vingt trois, le quatre avril, à 18h30**, le Conseil Municipal de la commune de **QUILLAN**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Pierre CASTEL, Maire**.

Étaient présents : M. Pierre CASTEL, Mme Nadia PARACHINI, M. Jacques MANDRAU, Mme Sophie BOUTTIER, M. Gilles ALARD, Mme Amandine MORENO, M. Claude HUMBERT, M. Jean POLY, M. Claude ESCLOUPIER, Mme Ineke FLOODGATE, Mme Viviane PROVENZANO, Mme Ghyslaine SAIZ, Mme Nicole GIMENEZ, Mme Christine BINDER, M. Thierry CAUSSE, M. Mohammed EL HABCHI, Mme Martine DAFFOS, Mme Nathalie REBELLE, M. Stéphane PEILLE, Mme Janine CASTEL, M. Wilfrid ROQUEFORT.

Étaient absents excusés : M. Kees WIELENGA, M. Charles ROUGER, Mme Véronique FERNANDEZ, M. Denis DEZARNAUD.

Étaient absents non excusés : M. Jacques SIMON, M. Sébastien AMOUROUX.

Procurations : M. Kees WIELENGA en faveur de Mme Ghyslaine SAIZ, M. Charles ROUGER en faveur de M. Jacques MANDRAU, Mme Véronique FERNANDEZ en faveur de Mme Nicole GIMENEZ, M. Denis DEZARNAUD en faveur de Mme Amandine MORENO.

Secrétaire : Mme Nadia PARACHINI.

Délibération n° : **MA-DEL-2023-025**

Domaine : 7.1 - Décisions budgétaires

OBJET : BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT : Vote du BP 2023.

Le projet du Budget Primitif 2023 qui est soumis à votre examen traduit les résultats suivants :

	CA 2022	RAR 2022	BP 2023
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	69.970,01		226.085,91
RECETTES	213.980,92		226.085,91
Résultat de fonctionnement	+ 144.010,91		
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES	52.736,43		544.790,23
RECETTES	386.640,75		544.790,23
Résultat d'investissement	+ 333.904,32		
RESULTAT GLOBAL	+ 477.915,23		

Commentaires par chapitre et par section selon le tableau ci-dessous.

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

A) Dépenses

Chap.011	Charges à caractère général : Le prévu est de 10.000 € pour équilibrer en partie la section fonctionnement et pour divers frais d'analyse d'eau, des fournitures et d'entretien et petit équipement, réparations sur réseaux de Brenac.
Chap.66	Le prévu : 5.200€ a trait au paiement de l'Intérêt de l'annuité des emprunts.
Chap.042	Le prévu 62.000 € a trait à la dotation aux amortissements des immobilisations, opération d'ordre dont la contrepartie comptable est inscrite en recettes d'investissement chapitre 040
Chap. 023	Le prévu de 148.885,91 € permet d'équilibrer le budget en section de fonctionnement. Ce montant est affecté en recettes en section d'investissement.

B) Recettes

Chap.70	Le prévu 46.000 € a trait au produit de la surtaxe à hauteur de 0.30€ HT/m ³ sur la base de 2 semestres dans le cadre du contrat d'affermage communes historiques de QUILLAN et BRENAC (délibération n°MA-DEL-2022-129 du 20/12/2022) et au produit d'une surtaxe de l'assainissement pour le traitement des boues extérieures à 6€ HT /m ³ (délibération n°MA-DEL-2022-130 du 20/12/2022) Un prévu supplémentaire de 4000 € HT suite à l'avenant au contrat de délégation par affermage du service public d'assainissement.
Chap.74	Le prévu 12.000,00 € a trait à la prime d'épuration 2023
Chap.042	Le prévu 24.075,00 € a trait à la quote part des subventions d'équipement. Opération d'ordre dont la contrepartie comptable est inscrite en dépenses d'investissement chapitre 040 dont 11.698,00€ pour Quillan et 12.377,00€ pour Brenac
Chap.002	Le prévu 144.010,91 € reprend le résultat de la section de fonctionnement du compte administratif 2022

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

A) Dépenses

Chap.16	Prévu : 27.600,00 € a trait au paiement du capital de l'annuité des emprunts
Chap.21	Le prévu est de : 493.115,23 € a trait à une enveloppe affectée à des travaux d'investissement notamment les travaux de la 1 ^{ère} tranche du Cœur de Ville pour un montant prévisionnel de 112.000€ HT.
Chap.040	Le prévu 24.075€ a trait à l'amortissement des subventions d'équipements, opération d'ordre dont la contrepartie comptable est inscrite en recettes de fonctionnement, chapitre 042.

B) Recettes

Chap. 021	Le prévu est de 148.885,91 € qui permet d'équilibrer la section de fonctionnement. Ce montant est affecté en dépenses d'investissement pour le financement d'immobilisations.
Chap.040	Le prévu : 62.000,00 € a trait à l'amortissement des immobilisations. Opération d'ordre dont la contrepartie comptable est inscrite en dépenses de fonctionnement chapitre 042
Compte 001	Le prévu : 333.904,32€ reprend le résultat de la section d'investissement du Compte Administratif 2022

M. Le Président demande au Conseil Municipal :

1. D'approuver par section et par chapitre le Budget Primitif 2023
2. De l'autoriser à entreprendre toute démarche et signer tout document visant à la réalisation de cette opération.

Il demande d'en délibérer.

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de son Président,
Après en avoir délibéré.

Délibération approuvée à la MAJORITE des voix exprimés par 21 voix POUR et 4 CONTRE (M EL HABCHI, MME REBELLE, M. PEILLE, M.ROQUEFORT).

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT	CA 2022	BP 2023
Dépenses	69 970,01	226 085,91
Chap 011 - Charges à caractère général	2 040,00	10 000,00
Chap. 65 - Autres charges de gestion courante	-	
Chap 66 - Charges financières	5 992,99	5 200,00
Chap 67 - Charges exceptionnelles		
Chap 042 - Op.d'ordre de transf.entre sect.	61 937,02	62 000,00
Chap 023 - Virement section d'investissement		148 885,91
Recettes	213 980,92	226 085,91
Chap 70 - Ventes de produits Prest. services	44 827,89	46 000,00
Chap 74 - Subvention d'exploitation	12 782,28	12 000,00
Chap 042 - Op.d'ordre de transf.entre sect.	24 075,00	24 075,00
Chap 77 - Produits exceptionnels	0,81	-
Chap 002 - résultat antérieur	132 294,94	144 010,91
Excedent de fonctionnement	144 010,91	
Dépenses	52 736,43	544 790,23
Chap 16 - Emprunts et dettes assimilés	26 553,00	27 600,00
Chap 20 - Immobilisations incorporelles	-	
Chap 21 - Immobilisations corporelles	2 108,43	493 115,23
Chap 23 - Immobilisations en cours	-	
Chap 040 - Subvention d'équipement	24 075,00	24 075,00
Recettes	386 640,75	544 790,23
Chap 021 Virement section d'exploitation	-	148 885,91
Chap 10 - Apports, dotations, réserves	345,87	
Chap 16 - Emprunts	-	
Chap 13 - Subventions d'équipement	-	
Chap 040 - Amortissement des immob.	61 937,02	62 000,00
001 - Résultat antérieur	324 357,86	333 904,32
Excedent d'investissement	333 904,32	
EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE	477 915,23	

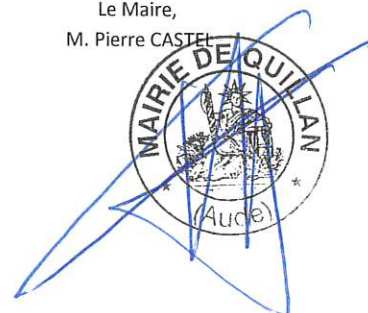
La secrétaire de séance,

Mme Nadia PARACHINI.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

M. Pierre CASTEL



2023-025**Identifiant FAST :** ASCL_2_2023-04-14T11-25-27.00 (MI244475337)**Identifiant unique de l'acte :** 011-200059418-20230414-2023-025-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))**Objet de l'acte :** BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT : Vote du 13^e 2023**Date de décision :** Apr 14, 2023 12:00:00 AM**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.1. FINANCES LOCALES**Identifiant unique de l'acte
antérieur :****Acte :** [MA-DEL-2023-025.PDF](#)**Préparé**

Date 14/04/23 à 11:25

Par JORDAN Edouard**Transmis**

Date 14/04/23 à 11:25

Par JORDAN Edouard**Accusé de réception**

Date 14/04/23 à 11:31